

Réforme des pensions

Pas d'euphorie !

La Commission Pensionnés - Prépensionnés Métallos s'est réunie mi-septembre pour faire le point sur les propositions actuellement sur la table du Gouvernement concernant de la réforme des pensions.

Conclusion : pas d'euphorie, beaucoup de cartons jaunes et deux cartes rouges qui ne souffrent aucune discussion.

Comment peut-il en être autrement lorsque le dossier est abordé sous l'angle de la neutralité budgétaire alors que les défis concernant la précarité des pensionnés, le vieillissement de la population et la prise en compte de la pénibilité sont au cœur de la problématique ?

Premier carton rouge sur l'âge de la pension qui reste bloqué à 67 ans à l'horizon 2030 alors que l'espérance de vie en bonne santé est bien inférieure à 65 ans dans notre pays, tous secteurs confondus.

Le second sur la pénibilité et l'absence totale d'avancée sur les métiers lourds. Dans nos secteurs, tous nos métiers méritent amplement ce label. Beaucoup trop de travailleurs finissent leur carrière par de longues périodes de maladie ou sont exclus des entreprises via les dispositions de force majeure médicale.

Suite à la pression de notre organisation syndicale, nous nous réjouissons de voir enfin mis sur la table : relèvement de la pension minimum, abaissement du nombre d'années de carrière pour la pensions anticipée, ...

Mais le diable est toujours dans les détails et on regrettera amèrement pour l'heure :

- les 42 années de carrière comme condition unique à la pension anticipée, qui peuvent paraître alléchantes mais concernent un nombre beaucoup trop faible d'ayant droits ;

- les modalités d'accès à la pension minimum axées sur une condition de 45 années de carrière et combinée à des conditions de « travail effectif » qui vont exclure un nombre trop important de travailleurs, dont beaucoup de femmes... ;
- le retour du bonus pension que nous persistons à qualifier là aussi de discriminatoire envers les femmes (qui ont les carrières les plus courtes) et les métiers pénibles ;
- la pension à temps partiel ou à mi-temps totalement opposée à notre objectif de réduction du temps de travail et qui en plus rentre en concurrence directe avec les dispositifs de fins de carrière jusqu'ici négociés ;
- la généralisation du 2^e pilier avec une contribution qu'on pourrait voir grimper à 3 % ; alors que nous campons sur notre exigence de voir la pension par répartition largement revalorisée et que nous nous opposons à la privatisation de nos pensions.

Nos représentants PP et P nous ont par ailleurs fait part de leur colère vis-à-vis de la forte augmentation d'impôts dont ont été victimes les pensionnés. Nous ne manquerons pas d'interpeller la FGTB à ce sujet pour qu'elle obtienne toutes les explications en la matière mais nous suspectons un changement de politique en matière de *tax-shift* dont ils auraient « bénéficié » dans un premier temps, et dont ils auraient fait les frais par la suite. Nous vous tiendrons informés.

Nos représentants ont enfin souligné toute l'importance qu'ils accordent à la liaison des allocations sociales au bien-être.

À l'heure où se constituer les droits pour revendiquer une carrière complète devient de plus en plus difficile, à l'heure où plus d'un-e pensionné-e sur 6 vit sous le seuil de pauvreté, il est indispensable de garantir le lien entre le montant des salaires bruts et celui des allocations sociales. Nous saluons l'enveloppe de 700 millions débloquée grâce entre autres aux actions menées par la FGTB à l'encontre du gouvernement. Nous continuons à revendiquer une politique de rattrapage vis-à-vis des années où cette politique de péréquation n'a pas été garantie !

